

vaisseau, où il se sera embarqué, à peine d'être déchu de l'effet d'icelles car tel est notre bon plaisir, et afin que ce soit chose ferme et stable, a toujours nous avons fait mettre notre scel à ces présentes. Donné à Paris au mois de janvier l'an de grâce mil sept cent dix-neuf et de notre règne le quatrième (signé) Louis.

Le " Récit des merveilles arrivées a Sainte-Anne du Petit Cap ". (III, VIII, 348.)—L'original du *Récit des merveilles arrivées en l'église de Sainte-Anne du Petit-Cap* de l'abbé Thomas Morel est conservé au séminaire de Québec. Le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré en a une copie authentique faite par M. Germain Morin.

Mgr de Laval donna l'approbation suivante au *Récit* de M. Morel :

" Comme nous n'ignorons pas qu'il est honorable de révéler les œuvres de Dieu, nous faisons savoir à tous et à chacune de ceux à qui il appartient, que tout ce qu'il y a de contenu dans le présent cahier écrit en français par M. Thomas Morel, faisant les fonctions curiales dans l'église de Sainte-Anne, près Québec, sur la côte appelée vulgairement de Beaupré, lequel cahier nous a été par lui présenté, a été suffisamment et dûment examiné par nous, il est entièrement conforme à la vérité ; que par suite, il peut être présenté partout aux fidèles, afin d'exciter leur dévotion envers la très-sainte aïeule de Jesus-Christ, et la mère de l'auguste mère de Dieu. C'est pourquoi, de notre autorité épiscopale et ordinaire, nous l'approuvons et confirmons par les présentes lettres ; confessant de plus que rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette Eglise naissante, que la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays,